



La Confédération paysanne consulte les Verts

Les élus mayennais avaient rendez-vous dans une petite exploitation à La Chapelle-Anthenaise. Il a été question de transmission, d'emploi...

Consulter les formations politiques mayennaises et instaurer le dialogue avec les élus. La Confédération paysanne a rempli son objectif. Les élus d'Europe écologie-Les Verts ont clos cette tournée. Michel Perrier (Région), Claude Gourvil (conseil général, Laval et Laval Agglomération) et Christian Quinton, maire de Saint-Hilaire-du-Maine, étaient, hier après-midi, à La Chapelle-Anthenaise pour échanger avec Irène et Maurice Epiard.

Éleveurs d'un cheptel de 36 vaches, ils exploitent en fermage 35 ha au lieu-dit la Heudière. Des terres qui sont la propriété d'un homme « **qui a fait carrière dans la publicité** ». Maurice et Irène prendront leur retraite en août 2016. Ils cherchent à transmettre. Quelques hectares supplémentaires à céder leur faciliteraient la tâche. Un sujet tout trouvé au moment où le texte du projet de loi d'Avenir de l'agriculture et de la forêt est discuté à l'Assemblée nationale.

Le couple évoque les difficultés à transmettre une petite exploitation de 35 ha. « **Il faut maintenir une agriculture à taille humaine, socialement responsable et respectueuse de l'environnement** », insiste Vincent Guillet, porte-parole de la Confédération paysanne en Mayenne. Maintenir une agriculture « **de qualité près**



Maurice Epiard (à gauche) et son épouse prendront leur retraite en 2016 et cherchent à céder leur exploitation. La discussion tourne autour du thème de la reprise et de l'emploi agricole devant l'étable.

des centres urbains, en privilégiant les circuits courts », embraie Michel Perrier. Une agriculture « **rentable. Ici, les grandes exploitations cédées à plus d'un million d'euros n'auront aucune rentabilité et seront intransmissibles à long terme** », estime la Confédération paysanne.

Entre 2007 et 2010, le nombre global d'exploitations agricoles a diminué en Mayenne, passant de 8 779 à 8 000. « **Ce n'est pas l'agroalimentaire qui va créer des emplois, en Mayenne le secteur sature** », fait pourtant remarquer Christian Quinton. « **Une bonne partie des exploitants applique aujourd'hui ce que**

leur dictent les comptables. Il faut reprendre en main l'outil de travail. » Une condition « **pour maintenir l'emploi.** »

La discussion s'est prolongée dans le séjour du couple Epiard autour d'autres sujets brûlants : Approchim, la pollution, les indemnités et le nouveau conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques prévu fin janvier en préfecture, la réforme de la Politique agricole commune (PAC), l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Alan LE BLOA.



SYNDICALISME

La Confédération paysanne et les Verts s'entendent sur une agriculture d'actifs

La Confédération paysanne a bouclé un cycle de rencontre des différents partis politiques de la Mayenne, sur des exploitations agricoles. Mercredi, ce sont les représentants d'Europe-Ecologie et Les Verts (EELV) qui sont venus échanger sur leurs positions, avec les militants : le conseiller général Claude Gourvil, le conseiller régional Michel Perrier et le maire de Saint-Hilaire-du-Maine, Christian Quinton.

Loi d'avenir : bien sûr la forme, mais sur le fonds ?

Au même moment, les députés débattaient de la Loi d'avenir pour l'agriculture de Stéphane Le Foll. Inévitablement, le sujet a été abordé. Représentants syndicaux ou politiques mayennais se retrouvent globalement dans "les idées" proposées dans le projet du ministre. Mais tempèrent : "Il faut ensuite que ce soit suivi des actes !" Les militants de la Conf craignent un texte qui promette "de belles intentions" mais qui ensuite, les déçoive "comme la redistribution de la Pac qui devait être plus favorable aux élevages". Ces derniers auraient aimé aller plus loin. Comme les écologistes sur le fonds de la loi, voulant éviter "une agriculture à deux vitesses". "Il manque un volet social." Vincent Guillet reconnaît "deux concepts nouveaux, les GIEE et l'agroécologie". "Mais attention à ne pas faire comme

l'écotaxe, commencer à mettre à place et tout arrêter. Mieux vaut avancer gentiment pour le faire accepter, avant de passer la vitesse supérieure." La Conf regrette aussi "l'absence du sujet des semences" dans le texte de loi, "incompréhensible".

La loi comprend aussi une ouverture au pluralisme syndical dans les interprofessions. "Il y a donc des choses positives", lance Michel Périer, dont le parti appartient à la majorité, et est favorable au projet de loi. Le texte prévoit aussi une réforme des Safer, qui pourraient gagner en capacité d'action, mais suivraient une homogénéisation régionale des ordres de priorités pour les attributions foncières. EELV et la Conf se félicitent sur ce point. "A condition que les objectifs soient chiffrés."

La priorité reste l'installation

"Nous attendons surtout de cette loi des mesures pour l'installation, poursuit Maurice Epiard, qui accueille les débats sur sa ferme de La Chapelle-Anthenaise. Jusqu'ici, on assiste à une véritable hémorragie. Des exploitations de 60-70 hectares partent désormais à l'agrandissement. Il faut arrêter ça, et vite. Notre génération, née après guerre, va partir en retraite. Il faut aussi permettre à des jeunes de pouvoir s'installer." En août 2016, il cessera son activité, avec sa femme Irène. Ils pensent déjà à cette passation. "Nos enfants



Chez Maurice et Irène Epiard (à gauche), les militants de la Confédération paysanne (au centre) écoutent les positions des élus Verts du département (Michel Perrier et Claude Gourvil).

ne sont pas intéressés pour reprendre. Nous sommes en fermage : nous en avons donc parlé à notre propriétaire, pour favoriser une installation, plutôt qu'un agrandissement."

Pour des raisons techniques mais aussi par souci d'attractivité, le propriétaire propose des hectares supplémentaires. "Ces dernières années, nous avons eu des attributions laitières. Nous produisons désormais 235 000 litres de lait. Sur 35 hectares, avec 36 vaches, nous rencontrons maintenant des difficultés pour stabiliser notre système en autonomie fourragère et protéique. Des hectares supplémentaires permettraient de sécuriser le système herbager, et attireraient plus facilement ou deux jeunes pour s'installer."

Pour le couple d'agriculteurs, "c'est quand même plus valorisant de partir en laissant la place à un reprenneur". "Il faut inverser la ten-

dance, poursuit Vincent Guillet. Les gens se disent qu'ils ont travaillé toute leur vie, et qu'ils doivent vendre leur exploitation au maximum, en partant en retraite. Il y a 40 ans, les gens étaient plus fiers de transmettre leur outil plutôt que de le laisser partir à l'agrandissement." Les élus EELV sont d'accord sur l'analyse. "Les emplois en agroalimentaire sont arrivés à saturation. Dans un département comme la Mayenne, si on veut préserver l'économie, il faut avoir pour objectif de maintenir le nombre d'emplois en agriculture. Pour nos territoires, il faut limiter les agrandissements qui mènent aux cultures. Ce qui est synonyme de pertes d'actifs agricoles et de dégradations environnementales. Sans compter les coûts supplémentaires que cela fait peser aux collectivités" (traitements des eaux, etc.).

Frédéric Gérard